

LES AFFAIRES INDIENNES

L'UTILISATION FUTURE D'UNE ANCIENNE BASE DES FORCES
CANADIENNES AU MANITOBA

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, auquel je souhaite bon retour du Manitoba. Le ministre veut-il nous expliquer pourquoi il a permis à son collègue le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de se mêler de la décision qui concerne l'utilisation future de la base de radar des Forces canadiennes à Beauséjour? Pourquoi le ministre s'est-il laissé gagner à l'idée d'y construire une prison, au lieu de suivre la recommandation du 3 septembre du Conseil du Trésor, suivant laquelle ces terrains devraient servir à faire droit en partie à la demande de dotation en terrains de la bande indienne de Long Plains?

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, sans admettre l'attendu voulant que le Conseil du Trésor ait fait une recommandation le 3 septembre, ce qui n'est pas exact, je lui dirai que je me suis bien entretenu avec le député de l'utilisation de la chose. Il y a au ministère des Affaires indiennes une politique de longue date voulant qu'on s'entretienne avec les intéressés, le gouvernement provincial et la collectivité. A un niveau plus important, il n'y a pas eu d'accord de dotation intervenu entre la province du Manitoba et le gouvernement du Canada. La bande en question n'a pas entamé de négociations à ce sujet.

LE RÉGLEMENT DE LA DEMANDE DE DOTATION EN TERRAINS

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Je tiens à le demander au ministre, s'il se départit du terrain de Beauséjour, où va-t-il trouver les terrains pour régler ce dossier et à quel prix? Est-ce que M. Pawley, premier ministre du Manitoba, a donné son accord sur un autre terrain? Dois-je rappeler le ministre à ses devoirs de tutelle?

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Non, monsieur le Président, je vais m'acquitter de ces devoirs aussi bien, sinon mieux, j'espère, que mes prédécesseurs du gouvernement précédent, non pas mon prédécesseur immédiat. Mais je dirai au député qu'il y a eu des entretiens entre la bande et le gouvernement manitobain. Mais enfin le député sait que préalablement à une dotation, il doit y avoir des entretiens et un accord sur la façon de réaliser cette dotation.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA
RATIFICATION DE L'ACCORD

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Hier, la ministre du Commerce extérieur a dit au sujet des entretiens sur le libre-échange que ces négociations seront ratifiées à la

Questions orales

Chambre en temps opportun. Pourtant on rapporte que son attachée de presse a déclaré plus tard que c'était une erreur.

● (1440)

Qui devons-nous croire, la ministre ou sa collaboratrice?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je répondrai à la question du député. La ministre a utilisé hier le terme «ratifié» au sens courant, c'est-à-dire que toutes les activités du gouvernement sont examinées par la Chambre et les négociations commerciales n'échappent pas à cette règle.

LA MÉTHODE DE RATIFICATION—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

M. Steven Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, puisque le premier ministre a annoncé précédemment que cet accord global, s'il existe, doit être «ratifié», pourrait-il nous expliquer en quoi consiste exactement la politique du gouvernement? A-t-il ou non l'intention de saisir les Canadiens de cette question extrêmement importante par l'intermédiaire de la Chambre des communes?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question à la Chambre. J'ai communiqué par écrit avec les premiers ministres à ce sujet. La ministre du Commerce extérieur et moi-même avons exactement la même position.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES SOMMES AFFECTÉES PAR LES ÉTATS-UNIS À LA LUTTE
CONTRE LES PLUIES ACIDES

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. En mars dernier, il a affirmé à la Chambre que les États-Unis s'étaient engagés à dépenser des millions de dollars pour lutter contre les pluies acides. Peut-il dire maintenant combien d'argent les États-Unis ont dépensé pour combattre les pluies acides depuis mars?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, les États-Unis ont dépensé 400 millions de dollars dans le cadre de neuf projets importants.

LES ÉMISSIONS DE DIOXYDE DE SOUFRE

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, le ministre peut-il nous dire de combien ce montant a permis de réduire les émissions de dioxyde de soufre en provenance des États-Unis dans l'environnement canadien depuis mars dernier?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, j'imagine que le député de Davenport voulait encore une fois nous faire un sermon sur la nécessité pour le gouvernement de prendre les pluies acides au sérieux. Notre parti et notre gouvernement n'ont pas besoin de leçons du député ou de son parti. Notre gouvernement a fait plus en deux ans que le gouvernement libéral en deux décennies.